**faq : ordinateur reconditionné**

**Qu’est-ce qu’un ordinateur reconditionné ?**

Sur \*\*100% Pratique\*\*, à la question: "Qu’est-ce qu’un ordinateur reconditionné ?" j'ai trouvé la réponse suivante qui pourrait répondre à votre demande:

\*\*Le reconditionnement consiste à garantir la remise en condition d’un équipement\*\*.

Encadré par la loi française, un équipement peut être qualifié de “produit reconditionné” quand les conditions suivantes sont réunies :

Les produits ou les pièces détachées ont subi des tests pour vérifier qu’ils répondent aux obligations légales de sécurité et à l’usage auquel le consommateur peut légitimement s’attendre.

Au besoin, les produits ou les pièces détachées ont été réparés pour être à nouveau fonctionnels. Cette intervention inclut la suppression de toutes les données enregistrées ou conservées en lien avec un précédent usage ou un précédent utilisateur.

\*\*Pour en savoir plus, consultez le [Décret n° 2022-190 du 17 février 2022](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045185223)\*\*

[\*\*Cliquez ici pour voir la fiche FAQ associée\*\*](https://pratique.sso.infra.ftgroup/aide-et-support/fiche-assistance/62264/faq-ordinateur-reconditionne)

**Qu’est-ce qu’un ordinateur recyclé ?**

Sur \*\*100% Pratique\*\*, à la question: "Qu’est-ce qu’un ordinateur recyclé ?" j'ai trouvé la réponse suivante qui pourrait répondre à votre demande:

Un ordinateur recyclé est un ordinateur non fonctionnel qui est envoyé dans une filière de recyclage DEEE. Certains des matériaux qui le composent seront récupérés pour la fabrication d’autres équipements.

[\*\*Cliquez ici pour voir la fiche FAQ associée\*\*](https://pratique.sso.infra.ftgroup/aide-et-support/fiche-assistance/62264/faq-ordinateur-reconditionne)

**Quel est le parcours de vie d’un ordinateur chez Orange ?**

Sur \*\*100% Pratique\*\*, à la question: "Quel est le parcours de vie d’un ordinateur chez Orange ?" j'ai trouvé la réponse suivante qui pourrait répondre à votre demande:

Pour en savoir plus sur le parcours de vie des ordinateurs chez Orange, [consultez l’infographie dédiée](/cms/wp-content/uploads/Fichiers/Le-cycle-de-vie-des-ordinateurs-chez-Orange.pdf)

[\*\*Cliquez ici pour voir la fiche FAQ associée\*\*](https://pratique.sso.infra.ftgroup/aide-et-support/fiche-assistance/62264/faq-ordinateur-reconditionne)

**Quels sont les risques pour mes données personnelles si mon ordinateur est reconditionné ?**

Sur \*\*100% Pratique\*\*, à la question: "Quels sont les risques pour mes données personnelles si mon ordinateur est reconditionné ?" j'ai trouvé la réponse suivante qui pourrait répondre à votre demande:

Il n’y a aucun risque sur vos données personnelles. Le cadre légal impose lors du reconditionnement la suppression de toutes les données enregistrées ou conservées en lien avec un précédent usage ou un précédent utilisateur.

En plus du cadre légal, Orange impose d’autres critères supplémentaires de sécurité pour la réinjection des ordinateurs reconditionnés dans le parc Orange.

[\*\*Cliquez ici pour voir la fiche FAQ associée\*\*](https://pratique.sso.infra.ftgroup/aide-et-support/fiche-assistance/62264/faq-ordinateur-reconditionne)

**Pourquoi des ordinateurs sont-ils reconditionnés dans le parc Orange ?**

Sur \*\*100% Pratique\*\*, à la question: "Pourquoi des ordinateurs sont-ils reconditionnés dans le parc Orange ?" j'ai trouvé la réponse suivante qui pourrait répondre à votre demande:

Les impacts environnementaux d’un équipement numérique se manifestent principalement pendant les phases d’extraction des matières premières et de fabrication.

Passer de 2 à 4 ans l’usage d’une tablette ou d’un ordinateur améliore de 50% son bilan environnemental. \*\*(Source : ADEME)\*\*

Les équipements représentent 79% de l’empreinte carbone du numérique en France. Orange s’est engagé d’ici 2040 à être net zéro carbone. Le programme d’économie circulaire de la DISU y contribue.

[\*\*Cliquez ici pour voir la fiche FAQ associée\*\*](https://pratique.sso.infra.ftgroup/aide-et-support/fiche-assistance/62264/faq-ordinateur-reconditionne)

**Pourquoi mon ordinateur a un sticker « reconditionné et fier de l’être » ?**

Sur \*\*100% Pratique\*\*, à la question: "Pourquoi mon ordinateur a un sticker « reconditionné et fier de l’être » ?" j'ai trouvé la réponse suivante qui pourrait répondre à votre demande:

Dans le cadre de son programme d’économie circulaire, la DISU appose un sticker sur chaque nouvel ordinateur reconditionné.

Cela permet de valoriser cette action et de mettre en lumière les ordinateurs reconditionnés dans le quotidien des utilisateurs.

[\*\*Cliquez ici pour voir la fiche FAQ associée\*\*](https://pratique.sso.infra.ftgroup/aide-et-support/fiche-assistance/62264/faq-ordinateur-reconditionne)

**Ai-je le droit de coller mon propre sticker son mon ordinateur ?**

Sur \*\*100% Pratique\*\*, à la question: "Ai-je le droit de coller mon propre sticker son mon ordinateur ?" j'ai trouvé la réponse suivante qui pourrait répondre à votre demande:

\*\*Les stickers déjà apposés sur les ordinateurs sont les seuls acceptés.\*\*

Le collage d’un sticker personnel laisse des traces sur l’équipement et complique son reconditionnement (utilisation de produits chimiques nocifs pour l’environnement et les personnes qui l’utilisent).

Les stickers \*\*« reconditionné et fier de l’être »\*\* sont repositionnables et n’entravent pas le reconditionnement des appareils.

[\*\*Cliquez ici pour voir la fiche FAQ associée\*\*](https://pratique.sso.infra.ftgroup/aide-et-support/fiche-assistance/62264/faq-ordinateur-reconditionne)